

Fermeture de 2 parkings en Forêt domaniale de Raismes-Saint-Amand-Wallers



Pour assurer le bon ordre, la sûreté et la salubrité publique, l'Office National des Forêts a dû procéder à la fermeture du parking de l'étang du Prussien à Raismes ainsi qu'à la fermeture du parking de la Mare à Goriaux.

Sauf cas particulier, le parking de la Mare à Goriaux reste ouvert les samedis, dimanches et jours fériés jusqu'à 17 heures (aux heures d'hiver) et à 18h30 (heures d'été).

Attention après ces heures, que la barrière soit ouverte ou fermée, vous serez passible d'un timbre amende de 2^{ème} classe conformément à l'Arrêté Préfectoral du 16 octobre 2013.

Pour les promeneurs et sportifs effectuant le tour de la Mare à Goriaux, le parking situé au bout du boulevard des Mineurs, côté pavé d'Arenberg, reste lui ouvert et accessible.

L'accès aux 2 sites est bien sûr autorisé à pied.